



Titre Pro ADVF

Titre professionnel « Assistant De Vie aux Familles » de niveau 3

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35506/>

UFA Saint-Pierre Fourmies



- **PUBLIC VISÉ**

Jeune de moins de 30 ans (sauf si statut TH)

- **PRÉREQUIS**

Avoir terminé sa 3ème de collège ou être âgé.e de 16 ans
Pas de diplôme prérequis

- **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage.
Démarrage prévu en janvier 2023.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

- **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

- **PERSPECTIVES POST-FORMATION**

Le titulaire du titre professionnel pourra occuper un poste d'auxiliaire de vie, d'assistant de vie, d'assistant ménager, d'agent à domicile, de garde d'enfant à domicile ou de garde à domicile



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et pratique – Mise en situation
Alternance : 2 jours en centre, le reste en entreprise

• MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALILDATION

Examen ponctuel avec mise en situation professionnelle
et entretien devant un jury professionnel.

Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère du travail,
de l'emploi et de l'insertion
Pour validation totale du titre, il faut valider les 3 CCP

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 4 – Maximum 8

• DURÉE DE LA FORMATION

La formation est délivrée sur 8 mois
420 heures de formation en centre

• PROGRAMME

CCP 1 Entretien le logement et le linge d'un particulier
CCP 2 Accompagner la personne dans les actes
essentiels du quotidien
CCP 3 Relayer les parents dans la prise en charge des
enfants à leur domicile.

• TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 6475 euros
Selon l'arrêté du 27 octobre 2022 « fixant les niveaux de
prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise
en charge de l'opérateur de compétences concerné.
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Tarif de la formation : coût par OPCO et par année de
Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti
et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du
code du travail : « Les personnes morales mentionnées à
l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de
leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les
accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui
bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux
modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national
de la fonction publique territoriale au financement des frais de
formation des apprentis employés par les collectivités territoriales
et les établissements publics en relevant.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accès et accueil des personnes en situation
handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux
accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

NC*%

Taux d'obtention
des diplômes ou
titres professionnels

NC*%

Taux d'interruption
en cours de
formation

NC*%

Taux d'insertion
professionnelle
à 6 mois

NC*%

Taux de poursuite
d'études

• VALEUR AJOUTÉE

Salle de pause
Internat à la nuitée
Restauration sur place
Accès au parking de l'établissement
Sécurisation de parcours avec suivis en entreprise,
accompagnement, mise en relation entreprises ...

**Nouvelle formation
en apprentissage*



COORDONNÉES UFA SAINT-PIERRE

10 rue du Général Goutierre FOURMIÉS
03.27.60.80.40
contact@ufa-ispf.com

EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Isabelle LEROUX